



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suivi de la quatrième Conférence mondiale

sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée

générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité

entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » :

réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre

dans les domaines critiques et autres mesures

et initiatives

Déclaration présentée par l'American Association of University Women, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

L'American Association of University Women présente des recherches sur les obstacles que rencontrent les femmes et les filles du monde entier en matière d'accès et de participation à l'enseignement, à la formation et aux sciences et technologies, à savoir leur accès limité aux opportunités dans ces domaines et le manque de soutien aux femmes dans leurs rôles d'étudiantes mères et aidantes familiales.

Les objectifs du Millénaire pour le développement et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing

Le troisième objectif du Millénaire pour le développement consiste à « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », notamment par l'élimination des « disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ».

Les objectifs stratégiques définis lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing du 4 au 15 septembre 1995 comprennent l'amélioration de « l'accès des femmes à la formation professionnelle, à l'enseignement scientifique et technique et à l'éducation permanente » (objectif stratégique B.3) et la mise au point de « systèmes d'enseignement et de formation non discriminatoires » (objectif stratégique B.4). Les gouvernements ont notamment été invités à agir, en coopération avec les employeurs, les travailleurs, les syndicats, les organisations internationales et non-gouvernementales, y compris les organisations de femmes et de la jeunesse, et les établissements d'enseignement, en prenant les mesures suivantes :

- Diversifier les programmes de formation professionnelle et technique et ouvrir plus largement aux filles et aux femmes l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans les domaines des sciences, des mathématiques, de l'ingénierie, des sciences et techniques de l'environnement, de l'informatique et des techniques de pointe, ainsi qu'aux études de gestion et réduire les taux d'abandon;
- Éliminer tous les obstacles à l'accès à l'enseignement formel pour les adolescentes enceintes et les jeunes mères, et favoriser la fourniture de services de garderie et d'autres services d'appui en cas de besoin.

Le problème

Une étude menée par notre organisation aux États-Unis d'Amérique en 2013 sur la présence des femmes dans les *community colleges* (établissements universitaires publics proposant des cursus en deux ans) a montré que tandis que ces établissements permettent un meilleur accès des femmes à l'enseignement postsecondaire et à la formation, les femmes font toujours face à d'importants obstacles dans l'accomplissement de leurs objectifs en matière d'apprentissage.

En premier lieu, les femmes continuent de s'occuper beaucoup plus des familles que les hommes, ce qui réduit leurs chances de parvenir à obtenir leurs diplômes. Deuxièmement, la majorité des diplômes obtenus par des femmes sont dans des domaines traditionnellement féminins (c'est-à-dire dans lesquels les

femmes représentent au minimum 75 % des travailleurs). Très peu de femmes ont des diplômes dans les filières de l'enseignement, de la formation ou des sciences et technologies, ce qui restreint leurs possibilités de trouver des emplois décents dont le salaire leur permettra, une fois diplômées, de subvenir aux besoins d'une famille.

Notre rapport, intitulé *Les femmes dans les community colleges : la voie de la réussite*, <http://www.aauw.org/research/women-in-community-colleges/>, souligne que bien que de nombreuses femmes étudiant dans ces établissements font preuve de talent dans les matières scientifiques et technologiques, elles ont besoin d'un soutien accru pour assumer leur double rôle de mères et étudiantes et pour trouver, dans la continuité de leurs études, des opportunités d'embauche dans des secteurs où l'offre d'emploi est forte.

Les femmes s'inscrivent dans les *community colleges* principalement pour améliorer leurs compétences professionnelles. Pourtant, dans les six ans suivant leur inscription dans ces établissements, près de la moitié des étudiantes (45 %) n'ont pas obtenu de diplôme, de grade d'associé ou de possibilité de transfert pour poursuivre leur cursus dans un établissement en quatre ans. L'économie mondiale s'appuyant de plus en plus sur le savoir, un nombre accru de catégories d'emplois exigent d'avoir suivi des études universitaires. Par conséquent, il devient impératif sur le plan économique d'assurer que les femmes puissent acquérir les compétences nécessaires pour avoir un profil compétitif sur le marché du travail.

Aux États-Unis, les *community colleges* comptent parmi leurs étudiants plus d'un million de mères, pour qui bien souvent les responsabilités familiales et de soins font largement obstacle à l'accomplissement des études supérieures. Notre étude a ainsi révélé qu'un accès restreint à des services de garderie avait une incidence négative sur les revenus des mères étudiant dans ces établissements. En effet, plus des deux tiers (68 %) ont indiqué passer 30 heures ou plus par semaine à s'occuper de leur famille, contre 42 % des pères étudiants. Tout ce temps peut être pris sur les heures à consacrer à l'étude et aux devoirs, et il devient très difficile de gérer l'emploi du temps et de se rendre aux cours. Il paraît donc indispensable de proposer des services de garderie abordables en vue de favoriser la réussite des mères étudiantes dans les *community colleges*. Toutefois, aux États-Unis, on trouve de tels services sur les campus de moins de la moitié de ces établissements, et lorsqu'il y en a ils sont généralement insuffisants pour pouvoir répondre à la demande.

Les *community colleges* proposent un large choix en matière de formation et d'enseignement scientifiques et technologiques. Dans ces filières, les étudiants peuvent suivre des cursus professionnels ou classiques leur permettant d'obtenir des diplômes ou grades d'associé grâce auxquels leurs perspectives de salaire et d'emploi seront meilleures que dans les domaines non scientifiques. Alors que la plupart des grades d'associé et diplômes des *community colleges* sont décernés à des femmes, celles-ci restent confinées aux domaines où les exigences de compétences sont plus faibles et les salaires plus bas.

Parmi les cursus les plus choisis par les étudiantes des *community colleges*, un certain nombre relèvent des secteurs des soins de santé, des soins et de l'éducation à destination des enfants et de la cosmétologie. Les hommes sont plus susceptibles de suivre un enseignement ou une formation pour devenir soudeurs, électriciens ou techniciens automobiles, des emplois dont le salaire horaire est en moyenne deux fois plus élevé que dans les domaines populaires auprès des femmes (à l'exception

du secteur des soins de santé). La faible présence des femmes dans les filières de l'enseignement (hors domaine de la santé), de la formation et des sciences et technologies dans les *community colleges* réduit les probabilités que leurs études auront les effets escomptés en termes d'amélioration des perspectives d'emploi et de salaire.

Étant donné que les femmes tendent davantage que les hommes à étudier dans des *community colleges* au cours de leur cursus avant d'obtenir un diplôme de niveau licence, la faible offre d'enseignements en mathématiques et en sciences dans ces établissements est aussi un facteur limitant la représentation des femmes parmi les diplômés dans les spécialités d'enseignement, de formation et de sciences et technologies.

Nous avons distingué, dans le cadre de notre étude, trois grands obstacles à l'accès des femmes aux domaines scientifiques et technologiques : a) au début de leur cursus en *community college*, les femmes sont rarement conscientes des opportunités qui existent dans les domaines scientifiques et technologiques; b) les femmes manquent d'expérience ou de familiarité avec les métiers en lien avec les ordinateurs et les voitures, c'est pourquoi elles sont généralement impressionnées à l'idée de suivre des études en technologie ou en réparation automobile par exemple; c) les stéréotypes sexistes persistent.

Les stéréotypes sur les aptitudes des femmes en mathématiques et en sciences peuvent nuire de façon significative à leur expérience dans les *community colleges*. Même celles qui arrivent avec de solides connaissances en sciences et en mathématiques affirment être très peu encouragées et soutenues dans la poursuite de leurs études en vue d'obtenir des diplômes dans ces spécialités. Selon certaines études, les cursus professionnels pourraient involontairement renforcer les stéréotypes sexistes de par leur recours à des tests d'évaluation qui s'avèrent plus pertinents pour apprécier les capacités d'apprentissage et les centres d'intérêt des hommes que ceux des femmes. Dans des domaines comme la soudure ou la mécanique automobile par exemple, de tels tests peuvent viser à évaluer les capacités physiques et l'aptitude à soulever des objets lourds. Par conséquent, les femmes peuvent se voir déconseiller de choisir ces filières car on présume qu'elles n'ont pas ces facultés.

Recommandations

Promouvoir l'accès des femmes à l'enseignement et à la formation dans les sciences et technologies à tous les niveaux de l'enseignement constitue un point clé pour réaliser le troisième objectif du Millénaire pour le développement. La plupart des américaines qui s'engagent dans des études universitaires de premier cycle le font en *community college*. Or, ces établissements et leurs élèves sont souvent négligés dans les débats menés pour trouver des moyens d'accroître la participation des femmes à l'enseignement, à la formation et aux sciences et technologies. Pour que cet objectif soit atteint dans les *community colleges*, il convient de prendre des mesures sur plusieurs plans : garantir un appui suffisant aux femmes pour les aider à trouver un équilibre entre leurs rôles de mères et d'étudiantes, informer sur les perspectives qu'offrent les secteurs scientifiques et technologiques en plein essor, et instaurer des environnements d'apprentissage dénués de tout stéréotype sexiste.

Il est nécessaire que les besoins spécifiques des femmes soient davantage pris en compte dans les *community colleges*; elles constituent la majorité des étudiants de ces établissements. Les services de garderie notamment devraient faire partie des services d'appui de base aux étudiants au même titre que ceux d'orientation pédagogique ou de tutorat. Les organes gouvernementaux ont également un rôle essentiel à jouer en consolidant la législation nationale et celle des États, en améliorant la collecte de données ventilées par sexe concernant les perspectives d'apprentissage et les taux de persévérance scolaire dans les établissements d'enseignement, et en investissant dans des programmes qui aident les femmes à surmonter les obstacles qu'elles rencontrent lorsqu'elles s'inscrivent dans les *community colleges* et dans leurs efforts pour parvenir jusqu'au diplôme. Les lois existantes qui visent à lutter contre les préjugés sexistes et les discriminations dans le contexte scolaire doivent être appliquées de façon systématique dans tous les secteurs de l'enseignement supérieur, aussi bien dans les établissements proposant des cursus en deux ans que dans ceux en quatre ans.

Les *community colleges* doivent :

- Évaluer les besoins des étudiants en services de garderie sur les campus;
- Faire de la promotion active auprès des étudiantes et les attirer vers les domaines de l'enseignement, de la formation et des sciences et technologies;
- Faire en sorte que les pratiques internes telles que l'orientation pédagogique ou professionnelle ne contribuent pas à renforcer les stéréotypes ou à favoriser la discrimination à l'égard des femmes. Sensibiliser le personnel à la ségrégation professionnelle, aux préjugés sexistes et à l'importance de promouvoir les métiers scientifiques et technologiques auprès des femmes;
- S'associer avec les employeurs locaux pour faire connaître les opportunités d'emploi aux étudiants. Les employeurs, pour leur part, peuvent informer les établissements au sujet des compétences qu'ils recherchent, des offres d'emploi et des salaires qu'ils proposent;
- Permettre aux jeunes femmes aspirant à faire carrière dans les sciences et technologies de rencontrer des femmes ayant réussi dans ces domaines, qui pourront leur servir de modèles et de guides.

Tous les types d'établissements doivent :

- Fournir des services de garderie sur les campus et faire appel à des fonds publics dès qu'ils en ont la possibilité;
- Établir un système d'aiguillage vers les fournisseurs de services de garderie externes aux campus, afin de répondre à la demande des étudiants en cas de nécessité.

Les gouvernements doivent :

- Accorder la priorité au financement et à l'investissement dans les programmes qui soutiennent les structures de garde d'enfants;
- Définir et appliquer des politiques visant à mettre en relation les *community colleges* et les établissements proposant des cursus en quatre ans, afin de faciliter les transferts des étudiants des premiers aux seconds en vue de l'obtention d'un diplôme équivalent à la licence;

- Renforcer les dispositions législatives relatives à l'égalité entre les sexes, surveiller les établissements et les tenir pour responsables de la participation, jusqu'au diplôme, des femmes et des filles aux cursus professionnels scientifiques et technologiques.
-